

Zeitschrift: Schweizer Archiv für Tierheilkunde SAT : die Fachzeitschrift für Tierärztinnen und Tierärzte = Archives Suisses de Médecine Vétérinaire
ASMV : la revue professionnelle des vétérinaires

Herausgeber: Gesellschaft Schweizer Tierärztinnen und Tierärzte

Band: 121 (1979)

Rubrik: Personelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Schweiz. Landw. 19, 119–128 (1971). – *Keller M.*: Untersuchungen zum Einfluss erhöhter Kaliumgaben auf die Magnesiumkonzentration in Serum und Harn beim Rind. Vet. Diss., Zürich 1979. – *Van de Kerk P. und Grimbergen A. H. M.*: De AKZ-test toegepast in de praktijk in een kopziekteperiode. (The AKZ-test carried out in the field in a hypomagnesaemia period.) Tijdschr. Diergeneesk. 93, 917–922 (1968). – *Lohscheidt D.*: Untersuchungen über den diagnostischen Wert des AKZ-Teststreifens nach de Groot zur Feststellung der Magnesiumausscheidung im Harn beim Rind. Vet. Diss., Hannover 1970. – *Meyer H.*: The physiology of magnesium metabolism in ruminants. Magnesium in ruminant nutrition, Symposium, Israel Chemicals Ltd. Tel Aviv 1976. – *Moor J. R., Gerber H., Martig J. und Stämpfli G.*: Normale Serumkonzentrationen von Calcium, Magnesium und anorganischem Phosphor beim Simmentalerrind. Schweiz. Arch. Tierheilk. 117, 365–381 (1975). – *Rook J. A. F. and Balch C. C.*: Magnesium metabolism in the dairy cow. II. Metabolism during the spring grazing season. J. Agr. Sci. 51, 199–207 (1958). – *Rosenberger G.*: Krankheiten des Rindes. Paul Parey, Berlin und Hamburg 1970. – *Seidel H. und Gürtler H.*: Weidetetanie. VEB Gustav Fischer, Jena 1974. – *Simesen M.*: Magnesium-Harntest bei Wiederkäuern. Tierärztl. Prax. 6, 267–269 (1978). – *Wittwer F.*: Die Hypomagnesämie der Milchkuh. Schweiz. Arch. Tierheilk. 116, 115–133 (1974).

PERSONELLES

Professeur Roger Benoit †, Lausanne (1901–1978)

Le 26 décembre de l'an dernier est mort, à Lausanne, le Prof. R. Benoit, Dr méd. vét., ancien directeur des abattoirs de la Ville de Lausanne. Nous publions ici l'allocution du confrère J. Chamot, Cossonay, représentant la Société des Vétérinaires Vaudois.

Au nom de la Société des Vétérinaires Vaudois, j'exprime à la famille du Dr Benoit la sympathie de tous ses confrères et tiens à dire ici la reconnaissance de tous à l'égard d'un homme qui s'est dévoué sans compter aux tâches qui lui ont été confiées.

Originaire du Jura Bernois, notre confrère fit une partie de ses études à Lausanne. Puis maturité en poche, il suivit les cours des Facultés Vétérinaires de Berne et de Zurich. Ayant obtenu son diplôme fédéral, il s'installe à Bex comme vétérinaire praticien. Quelques années plus tard, Roger Benoit se voit confier la direction des abattoirs de Lausanne, bâtiment vétuste, situé à la rue de la Borde. C'est lui qui aura la responsabilité de la création et de l'administration des nouveaux abattoirs de Malley. Jusqu'en 1966, il en sera le directeur, un directeur exigeant, méticuleux mais aussi compréhensif et bienveillant, gagnant ainsi l'estime des autorités cantonales et communales, celle de ses collaborateurs et des bouchers de notre canton.

En 1934, l'Université de Lausanne lui confie une chaire sur les médicaments biologiques. Privat-docent, puis chargé de cours, enfin professeur associé, il accomplira cette tâche jusqu'en 1971. Esprit scientifique, Roger Benoit peut ainsi perfectionner sans relâche ses connaissances, ce qu'il fera jusqu'aux derniers jours de sa riche existence.

Les mérites sont reconnus dans notre canton, en Suisse et à l'étranger. Il sera en effet appelé à présider la Société Vaudoise des Sciences Naturelles et l'Association Vétérinaire Suisse pour l'Hygiène des Viandes.

La France lui décernera les titres de Chevalier de l'Ordre du Mérite Agricole et de membre de la Société de Pathologie Comparée.



Parce qu'il aimait la vie, son pays et ses institutions, Roger Benoit s'est très tôt montré un passionné de la politique. Pendant 21 ans, il a siégé au Grand Conseil Vaudois: il était un député particulièrement écouté. Faisant œuvre de pionnier, il a demandé et obtenu que soit étudiée puis adoptée la loi vaudoise sur la protection des animaux, loi que certains appellent la loi Benoit.

Sa sollicitude pour nos frères inférieurs lui valu d'être appelé à la présidence de la Société Vaudoise pour la Protection des Animaux. En reconnaissance de son activité, il en fut désigné président d'honneur.

Toutes les tâches qu'accomplissait le Dr Benoit ne l'empêchèrent pas d'être un membre fidèle de la Société des Vétérinaires Vaudois. Il eut l'honneur mérité d'en être le président pendant plusieurs années.

De plus nous l'avions désigné comme président du conseil des familles. Il avait aussi la lourde tâche de présider les séances, rares fort heureusement, où devaient être réglés les conflits entre confrères.

Il savait alors, après avoir étudié le dossier de façon minutieuse, trouver la solution la plus judicieuse et les mots qui aidaient.

Soyez assurée, chère famille, que nous garderons du Dr Benoit un souvenir qui durera autant que nous-mêmes.